

## ANNEXE EAU POTABLE

### Annexe 2 : Commune d'Allauch

#### **1°/ Population desservie**

La population servant de base au calcul des équipements du PLU est de : 21 481 habitants (données INSEE 2014). Le nombre d'abonnés pour l'eau potable est de 8 167.

Le parc des compteurs au 31/12/2016 est de 7 952 sur Allauch.

#### **2°/ Besoins en eau potable**

La consommation en eau potable actuelle pour la commune d'Allauch est de 1 636 738 m<sup>3</sup>/an.

#### **3°/ Ressources en eau et traitements de potabilisation**

Les eaux du Verdon, via le Canal de Provence, constituent la ressource principale en eaux brutes pour la commune. Elles sont traitées par l'usine de Vallon Dol depuis que le centre de production de La Pounche a été désaffecté le 30 juin 2014. La capacité de cet ouvrage est de 157 500 m<sup>3</sup>/j.

Cependant les réseaux de distribution alimentés par les trois usines de potabilisation situées sur Marseille (Sainte-Marthe, Vallon Dol et Saint-Barnabé) sont maillés et peuvent se secourir l'une l'autre. Les usines de Sainte Marthe et Saint Barnabé traitent les eaux de la Durance amenées par le Canal de Marseille.

Les trois usines disposent d'importants bassins d'eau brute (respectivement 450 000 m<sup>3</sup>, 3 000 000 m<sup>3</sup> et 145 000 m<sup>3</sup>) qui servent à la fois de réserves et de bassins de décantation. La production moyenne est de 2,4 m<sup>3</sup>/s pour une capacité de 6,1 m<sup>3</sup>/s.

Il est à noter que le Canal de Marseille peut être secouru par le Canal de Provence en amont des prises d'eau des usines de Sainte Marthe et Saint Barnabé.

Une ressource souterraine de secours est également disponible sur Marseille. Il s'agit du Puits Saint Joseph. Il prélève des eaux karstiques au travers de forages réalisés à partir de la Galerie de la Mer des anciennes mines de Gardanne. Il a une capacité d'environ 450 L/s, qui pourrait être utilisée en cas de pollution des deux ressources en eau de surface. Les eaux pompées en secours sont acheminées vers l'usine de potabilisation de Sainte Marthe.

Les traitements appliqués aux eaux superficielles sont :

- Une coagulation-décantation (à l'exception du centre de Vallon Dol où la coagulation est immédiatement suivie par l'étape de filtration) ;
- Une filtration sur sable ;
- Une désinfection à l'ozone ;
- Une chloration.

Les besoins futurs à l'horizon 2040 peuvent être satisfaits avec la capacité de production de l'usine actuelle de Vallon Dol :

Projection 2040	Unité	50 % du temps	5 % du temps	Pointe
Volume journalier eau traitée	m <sup>3</sup> /j	62 100	94 700	106 965

La Métropole étudie la possibilité de porter la capacité de l'Usine de Vallon Dol de 2 000 L/s à 2 600 L/s, voire 3 000 L/s, pour compléter le secours du secteur desservi par l'usine de Sainte Marthe. L'extension de l'usine de Vallon Dol servirait principalement à secourir l'usine de Ste Marthe jusqu'à l'horizon 2040 (excepté en période de pointe).

#### **4°/ Distribution**

La commune d'Allauch comporte un réseau de 114,3 km et 6 stations de pompage :

- Bellons : 33 m<sup>3</sup>/h
- Logis Neuf : 52 m<sup>3</sup>/h
- N.D. du Château : 36 m<sup>3</sup>/h
- Oasis : 15 m<sup>3</sup>/h
- Calèche : 9 m<sup>3</sup>/h
- Tagarets (Gaspiates) : 25 m<sup>3</sup>/h

Ce réseau est alimenté depuis le réseau de Marseille.

#### **5°/ Réserves**

La commune d'Allauch compte 12 cuves réparties sur 7 sites différents pour un volume total de 13 000 m<sup>3</sup> :

- Bellons (50 m<sup>3</sup>)
- Logis Neuf (1 000 m<sup>3</sup>)
- Maurins (300 m<sup>3</sup>)
- Moulins (1 000 m<sup>3</sup>)
- N.D. du Château (4 500 m<sup>3</sup>)
- Peynaou (150 m<sup>3</sup>)
- Rascous (6 000 m<sup>3</sup>)

Les réserves totales de la commune, résultant des réserves des réseaux et des centres de production, sont évaluées à 13 000 m<sup>3</sup>. L'autonomie de la commune est estimée à 36 h.

#### **6°/ Schéma du réseau actuel :**

Le profil hydraulique schématique du réseau est représenté dans le tome générique relatif à l'alimentation en eau potable du Territoire Marseille Provence.

Annexe Eau potable – Plan Local d’Urbanisme Intercommunal du Territoire Marseille Provence  
Commune d’Allauch

